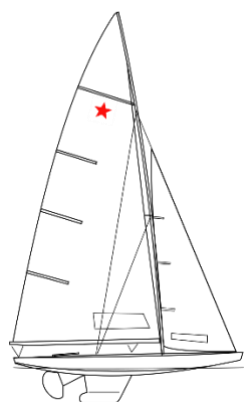


Section sportive : Voile



Quels sont les objectifs ?

1. sportifs :

- améliorer son niveau de pratique sportive au moyen d'un entraînement soutenu.
- acquérir les connaissances et les savoirs indispensables à la gestion de sa vie physique de sportif.

2. éducatifs :

- contribuer à la réussite de son parcours d'orientation au lycée par la valorisation du suivi de son projet sportif.
- former un pratiquant sportif et lucide, capable de s'impliquer dans les rôles d'aide et d'encadrement (arbitre ou moniteur).

À qui s'adresse cette section ?

À tous les élèves motivés souhaitant un complément de pratique sportive leur permettant d'améliorer leurs performances en voile tout en poursuivant une scolarité normale.

Le fonctionnement :

- accueil au club Saint Georges Voile/Meschers une demi-journée par semaine l'après-midi durant 4 heures pendant 23 semaines à l'automne et au printemps.
- encadrement des séances par un professionnel du club (diplôme de brevet d'état).
- coordination entre le club et le lycée gérée par un enseignant d'EPS.
- 2 groupes :
 - Groupe antenne PER Royan Atlantique catamaran St Georges Voile.
 - ✓ Navigation le vendredi après-midi de 14h à 17h30
 - ✓ Préparation physique le lundi de 12h15 à 13h
 - Groupe « voile multi-supports »
 - ✓ Navigation le vendredi après-midi de 14h à 17h30 toute l'année

Obligations :

La Section Sportive fait partie du cadre scolaire donc le règlement intérieur du lycée est appliqué.

Les élèves doivent donc être : ponctuels, assidus, avoir leur tenue de sport, justifier leurs absences, ...



Contact au lycée :
professeur d'EPS référent
ce.0170042d@ac-poitiers.fr
05 46 23 51 70

Contact au club
St Georges Voile :
05 46 05 65 14